

RAPPORT ANNUEL 2016

Toute rétrospective sur l'année sous revue doit se baser sur l'activité de l'organisation dont les organes font rapport. Toutefois, lorsque l'on observe la politique étrangère, divers événements en Europe et au-delà semblent prendre, pour la Suisse aussi, une telle importance qu'il faut commencer par considérer ce qui se passe au-delà de nos frontières.

Comme ailleurs, pratiquement personne en Suisse ne s'attendait à la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne. Puis, en fin d'année, l'élection du président des Etats-Unis a suivi le Brexit. En Europe continentale également, les forces anti-européennes se sont renforcées en de nombreux endroits. Une nouvelle forme de politique se fraie un passage inopiné, avec des conséquences encore imprévisibles en ce qui concerne la politique extérieure. Est-il possible que le nationalisme et l'isolationnisme deviennent des concepts toujours plus dominants dans le monde ?

Dans un tel contexte, la Suisse a connu quelques facteurs d'optimisme courant 2016. Le 28 février, 59 % des votants ont rejeté énergiquement l'initiative dite « de mise en œuvre » qui remettait en question la séparation des pouvoirs et aurait entraîné des violations massives de la convention européenne des droits de l'homme. La nouvelle loi sur l'asile a été adoptée de manière encore plus nette. Au cours de la session d'hiver, le Parlement est parvenu à traduire l'initiative contre l'immigration de masse de manière à ne pas menacer les accords bilatéraux avec l'Union européenne. Toutefois, en Suisse également, la lutte contre les tendances nationalistes, dont le paroxysme a peut-être été atteint l'année dernière, nécessite de gros efforts.

L'Assemblée annuelle de juin, en coopération avec la Nouvelle Société Helvétique, NSH, et le Forum de politique étrangère foras portait sur le rôle de la communication en politique, tant en Suisse que dans l'UE. Les autres réunions se sont tenues dans le cadre des conférences « Aula politique étrangère », l'une des trois activités principales de l'ASPE avec la gestion du site Internet et les fiches techniques.

Au cours de l'année sous revue, un changement de personnel a eu lieu au sein de l'agence furrerhugi ag qui gère depuis 2015 le secrétariat de la SGA-ASPE : Monsieur Juerg Haener a quitté l'agence. La relève est assurée par la nouvelle directrice, Madame Kirianne Breitenstein.

Gret Haller | présidente

« Aula politique étrangère »

Le cycle de conférences « Aula politique étrangère » lancé fin 2015 s'est rapidement établi. Ce programme attrayant dont les intervenants sont des experts de renom (jusqu'à présent malheureusement une seule intervenante) est très apprécié. Nous sommes parvenus à élargir le cercle des personnes intéressées et à toucher davantage de femmes et de jeunes, même si ce n'est pas encore dans les proportions souhaitées.

Au printemps, sous le titre général de « Schweiz in Europa (La Suisse en Europe) », les deux anciens conseillers fédéraux Adolf Ogi et Pascal Couchepin ont débattu à l'université de Berne des « rapports entre la Suisse et l'UE en des temps incertains », et le ministre luxembourgeois des affaires étrangères Jean Asselborn a traité du thème du « Petit Etat et de la souveraineté nationale au sein de l'UE ». A l'automne, la SGA-ASPE a lancé le cycle également dans la légendaire aula de l'université de Zurich. La politologue Ulrike Guérot est intervenue sur le thème « Europa am Abgrund – Europa neu denken ? (L'Europe au bord de l'abîme – Repenser l'Europe ?) », ce qui a déclenché un vif débat avec Francis Cheneval de l'université de Zurich et Philippe Narval du Forum européen d'Alpbach. Fin 2016, le deuxième cycle a été lancé à Berne avec le parlementaire européen Elmar Brok et les conseillers nationaux Roger Nordmann et Christian Wasserfallen, sur le thème des « Accords bilatéraux au banc d'essai ».

S'agissant des sujets, le cycle « Aula » a abordé jusqu'à présent, de manière franche et critique, aussi bien des questions spécifiques de la politique européenne suisse que des questions de fond relatives aux évolutions européennes. Il s'agit ainsi d'élargir le débat ordinaire en Suisse, car il se limite généralement uniquement aux liens entre notre pays et l'Union européenne. Et pourtant, ce qui se passe au sein de l'UE concerne aussi

notre pays en tant qu'Etat tiers. Il est donc important d'étudier minutieusement les évolutions générales en Europe. A l'avenir, l'ensemble des thèmes devra être élargi au-delà des questions de politique européenne.

Site Internet

Désormais, le site Internet comportera non seulement des textes en allemand, mais également des contributions en français et en italien. Un nouveau texte sera publié chaque semaine dans les rubriques suivantes : chronique, lecture conseillée, fiche technique, prise de position de la SGA-ASPE et, toutes les six à huit semaines, un nouvel éditorial. Depuis fin 2016, la présidente et les trois vice-présidents se partagent la tâche de rédiger l'éditorial, ce qui contribue également au plurilinguisme.

En 2016, le site Internet a bénéficié à nouveau d'une amélioration structurelle. En particulier, une nouvelle barre de mots-clés permet de retrouver tous les articles classés clairement dans les archives.

L'infolettre à parution mensuelle fait référence aux contenus du site Internet. Elle contient des renvois et des liens vers les nouveaux textes. L'automne dernier, son tirage a dépassé les 1 000 exemplaires. Elle atteint donc nettement plus de lecteurs que les seuls membres de la SGA-ASPE. L'Espresso Diplomatique renvoie lui aussi au nouveau texte hebdomadaire. Si le « *foraus* » en assure la rédaction, la SGA-ASPE participe à la conception de sa réalisation et au développement de la publication.

Fiches techniques

Cinq nouvelles fiches sont venues compléter la série « Fiches techniques Suisse – UE » dont la publication a été lancée en 2015. Ces fiches rédigées par Markus Mugglin abordaient les thèmes suivants : « Franken – Euro : Mehr Fremd- statt Selbstbestimmung ? (Franc – Euro : manipulation ou autodétermination ?) », « Droht die Guillotine-Klausel ? (Risquons-nous la clause guillotine ?) », « Schweizer Forschung das erste Opfer ? (La recherche suisse est-elle la première victime ?) », « Unter europäischem Strom (Dans le courant européen) » et « Personenfreizügigkeit im europäischen Binnenmarkt – Fluch oder Segen ? (La libre circulation des personnes dans l'UE – malédiction ou bénédiction ?) ». Une première fiche technique « Incombe la clausula ghigliottina » a été traduite en italien par Peter Schiesser. Les traductions en français sont en cours.

Ces notices d'information ont pour objectif de présenter et d'expliquer, de manière concise et claire, les tenants et aboutissants principaux de thèmes importants dans les relations entre la Suisse et l'UE. Les graphiques en constituent une caractéristique particulière. Ils représentent la situation de manière simple et attrayante. Le besoin de telles informations est important. En effet, des faits essentiels sont souvent occultés voire dissimulés lors des débats, donnant libre cours principalement aux aspects émotionnels des sujets. Jusqu'à présent, les fiches techniques n'ont pas encore obtenu toute l'attention qu'elles mériteraient.

Une nouvelle édition groupée et si possible actualisée de ces notes est prévue à une date ultérieure. Si les thèmes sont très divers, ils amènent tous à la même conclusion, à savoir que la Suisse est étroitement liée avec l'Union européenne, et que les évolutions tant positives que négatives en Europe, et particulièrement au sein de l'UE, la concernent.

Finances

Les activités de la SGA-ASPE sont financées pour un petit quart par les cotisations des membres. Pour le reste, l'association dépend des contributions de donateurs et de sponsors ainsi que du soutien des pouvoirs publics. Dans ce contexte, la charge de collecte de fonds n'a cessé d'augmenter au cours des années.

La SGA-ASPE remercie le DFAE, les fondations et les entreprises qui l'aident à remplir sa mission statutaire. Le travail fourni à titre bénévole dans le cadre de l'ASPE n'a fait l'objet d'aucune estimation. Nous remercions tout particulièrement les membres pour leur engagement.

Le compte d'exploitation de 2016 clôturé sur un déficit réduisant d'environ 50 % le modeste capital propre de l'association. L'objectif d'accroître progressivement les réserves n'a pour l'instant pas été atteint. Toutefois, il n'y a pas de problème de liquidité même si d'importants efforts sont indispensables en matière de collecte de fonds.